Travaux des collèges d'Ancemont

Travaux des collèges

Le Département a engagé un plan pluriannuel d'investissement immobilier dans les collèges meusiens pour favoriser la réussite et l'ambition des élèves. Ce Plan Collèges concernera, à l'avenir, tous les collèges de Meuse.

Publié le 12 juin 2020

Investir pour l'avenir des collégiens

Le Plan collèges poursuit plusieurs objectifs et comprend un ensemble de mesures de court et long terme pour tous les collèges publics meusiens.

Un mot d'ordre: favoriser la réussite et l'ambition des élèves dans des collèges modernisés!

Le Plan Collèges a été adopté par l'Assemblée départementale le 14 décembre 2017.

Il a été élaboré en s'appuyant sur le diagnostic démographique, pédagogique et des ensembles bâtis mais aussi l'analyse des concertations menées durant 18 mois avec les acteurs de la communauté éducative et en lien avec les élus locaux.

Le Plan Collèges est **un engagement pluriannuel d'investissement immobilier au sein du parc des collèges meusiens aux objectifs clairement établis:**

- Pérenniser le patrimoine départemental et répondre aux enjeux de sécurisation, d'accessibilité, de qualité de l'air, de confort thermique et acoustique, etc…
- Repenser les fonctionnalités des collèges au vu des besoins actuels et à venir des équipes éducatives, dans le cadre de réhabilitations techniques et fonctionnelles adaptées aux besoins et problématiques spécifiques de chaque établissement. Le but : des collèges confortables, modernisés, permettant toutes les pédagogies, et adaptés aux rythmes de vie des élèves et des personnels (agents des collèges, équipes administratives et enseignants).

L'ambition de ce plan d'investissement immobilier trouvera à s'exprimer tout particulièrement dans le cadre de l'opération de construction d'un collège neuf à Verdun.

LE DÉPARTEMENT meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55